

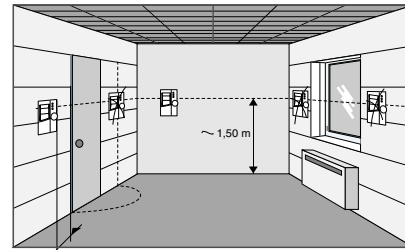
## 1) Caractéristiques

- Alimentation par 3 piles alcalines 1,5V de type LR03 (autonomie supérieure à 1 an)  
Témoin d'usure des piles
- Isolement classe II
- Sortie contact 1T, 1A, 230V
- Commutateur de sélection du mode de fonctionnement (8 positions)
- Choix parmi 3 températures permanentes : Hors-gel, Economie, Confort et 3 programmes journaliers pré-établis (1, 2 et 3) **modifiables**
- Les 3 températures de consigne sont réglables : de 5° à 30°C pour Economie et Confort, de 5° à 15°C pour Hors-gel
- Régulation proportionnelle intégrale (catégorie B) base de temps : 15 mn
- Mode veille
- Affichage digital
- Boîtier d'ambiance : 128 x 85 x 31 mm
- Fixation murale
- Indice de protection : IP 30

## 2) Installation

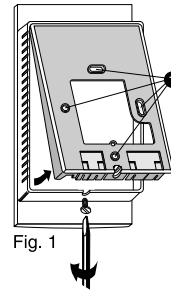
### 2.1 Choix de l'emplacement

Il est indispensable de bien placer le thermostat. La hauteur recommandée est de 1,50m dans un endroit accessible, à l'abri des sources de chaleur (cheminée, influence du soleil) et des courants d'air (fenêtre, porte).



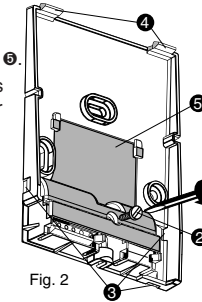
### 2.2 Fixation

Afin de monter l'appareil sur le mur, il est nécessaire de le séparer de son socle. Ainsi séparé du boîtier, le socle doit être fixé au mur à l'aide d'un ensemble vis/chevilles ou sur boîte d'encastrement (entraxe 60mm) en utilisant les trous repérés ❶ (fig. 1).



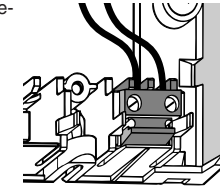
### Pour cela :

Dévissez la vis repérée ❷ (Fig. 2) afin d'ôter le cache-bornier repéré ❸. Des cloisons défonçables repérées ❹ sont prévues pour laisser passer le câble de raccordement si nécessaire.



### 2.3 Raccordement

- Raccordez les fils de liaison (voir chapitre 3).
- Placez de nouveau le cache-bornier en l'immobilisant grâce à la vis ❷ (Fig. 2).



Positionnez ensuite le thermostat sur le socle en engageant d'abord les ergots repérés ❺ (Fig. 2) puis rabattre le thermostat jusqu'à ce qu'il s'emboîte sur le socle.

## 3) Raccordement

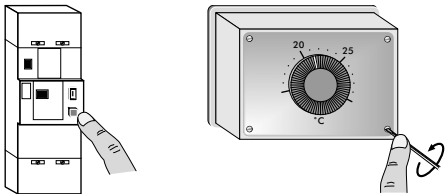
Par souci de clarté, les schémas réalisés sont à retenir dans leur principe. N'y figurent pas les protections et autres accessoires exigés par les normes.

- La norme UTE C15-100 et les règles de l'art doivent être respectées.
- Il est nécessaire que les appareils connectés ou environnants ne créent pas de perturbations trop fortes (directives CEE 89/336).

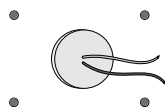
### 3.1 L'installation comporte un thermostat d'ambiance

#### 3.1.1 Remplacement du thermostat existant

- Coupez le courant et démontez le thermostat

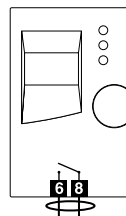


- Débranchez le thermostat.



Si celui-ci n'était pas positionné correctement, déplacez les fils jusqu'à l'endroit adéquat (§ 2.1).

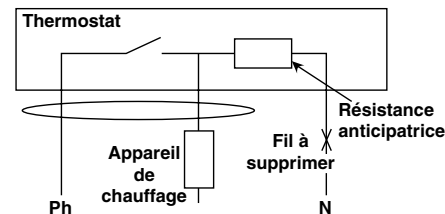
#### 3.1.2 Le thermostat existant a 2 fils



Raccordez les 2 fils sur les bornes 6 et 8 de votre nouveau thermostat.

#### 3.1.3 Le thermostat existant a 3 fils

**1er cas :** Le thermostat existant possède une résistance anticipatrice. Supprimez le fil correspondant et raccordez les 2 fils restants aux bornes 6 et 8 du nouveau thermostat.



#### 2ème cas :

Le thermostat existant est raccordé à la terre (fil vert/jaune). Supprimez le fil correspondant.

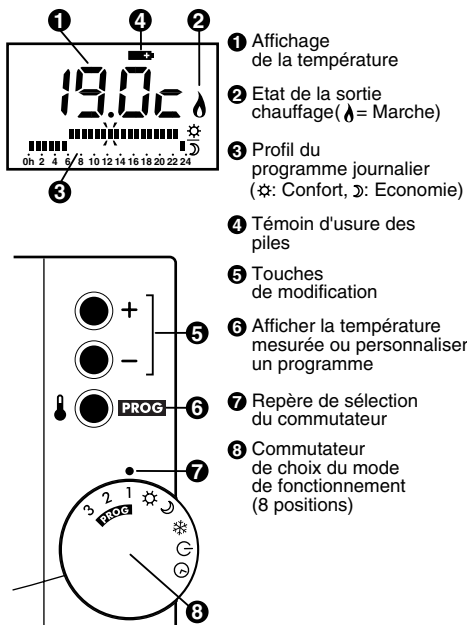
### 3.2 Raccordement à la chaudière

- Supprimez le shunt reliant les deux bornes de l'entrée thermostat. Si la chaudière possède une entrée horloge, ne la confondez pas avec l'entrée thermostat.
- Raccordez les bornes 6 et 8 de votre appareil à ces deux bornes de l'entrée thermostat de la chaudière.

## Thermostat d'ambiance à programmation journalière



#### 4) Description



- 1 Affichage de la température
- 2 Etat de la sortie chauffage (flamme = Marche)
- 3 Profil du programme journalier (☀: Confort, ❄: Economie)
- 4 Témoin d'usure des piles
- 5 Touches de modification
- 6 Afficher la température mesurée ou personnaliser un programme
- 7 Repère de sélection du commutateur
- 8 Commutateur de choix du mode de fonctionnement (8 positions)

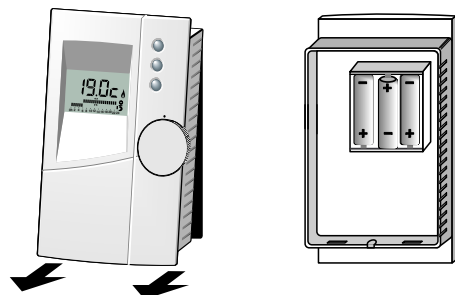
En raison de l'évolution des normes et du matériel, les caractéristiques indiquées par le texte et les images de ce document ne nous engageant qu'après confirmation par nos services.

#### 5) Mise en place des piles

3 piles **alcalines** 1,5 V de type LR03 ou AAA (autonomie supérieure à 1 an).

**"Pas de piles rechargeables"**.

Pour les mettre en place, séparez l'appareil de son socle, insérez les piles en prenant soin de respecter les polarités puis remontez l'appareil sur le socle.



#### Remplacement des piles :

Le témoin d'usure s'allume, ne laissez pas les piles usées séjourner dans l'appareil (la garantie ne couvre pas les dégradations dues à des piles ayant coulé).

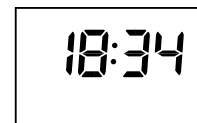
Vous disposez d'environ 1 minute pour mettre en place les nouvelles piles tout en conservant l'heure (le reste des informations demeure inchangé).

#### 6) Mise à l'heure



Positionnez le bouton de réglage sur la position .

Le réglage de l'heure s'effectue par et .



#### Appui bref

Avance au pas de 1 minute

#### Appui maintenu

Avance rapide

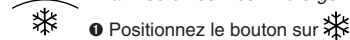
#### Nota :

Dans le mode de réglage de l'heure, le chauffage est à l'arrêt.

#### 7) Réglage des températures

##### 7.1 Réglage de la température Hors-gel

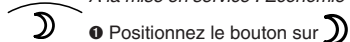
A la mise en service : Hors-gel = 7°C



ou Choix de la température (5 à 15°C)

##### 7.2 Réglage de la température Economie

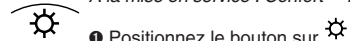
A la mise en service : Economie = 16°C.



ou Choix de la température (5 à 30°C)

##### 7.3 Réglage de la température Confort

A la mise en service : Confort = 19°C.

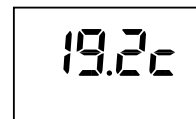


ou Choix de la température (5 à 30°C)

##### 7.3 Visualisation de la température mesurée

Appuyez sur la touche .

La valeur de la température de la pièce s'affiche.

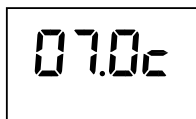


#### 8) Programmation hebdomadaire

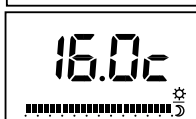
##### 8.1 Déterminez votre programmation hebdomadaire

Vous disposez de 6 programmes pré-établis. Vous pouvez sélectionner l'un d'entre eux par rotation du bouton.

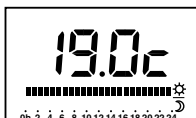
Hors-gel permanent (réglable de 5 à 15°C)



Economie permanent (réglable de 5 à 30°C)

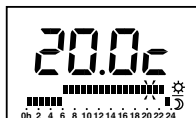


Confort permanent (réglable de 5 à 30°C)

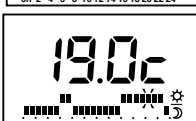


Les programmes 1, 2 et 3 alternent les périodes de confort et d'économie.

Confort de 6 à 23h



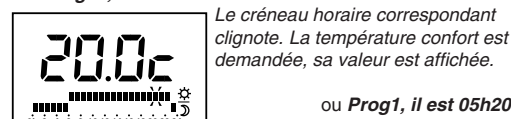
Confort de 6 à 8h et de 16h à 23h



Confort de 6 à 8h, de 11h à 13h et de 16 à 23h.



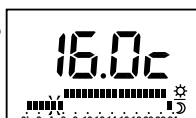
**Nota :** Pour les modes , , 1, 2, et 3, la température affichée correspond à la température de consigne pour le créneau horaire en cours.  
Ex : **Prog.1**, il est 20h15.



Le créneau horaire correspondant clignote. La température confort est demandée, sa valeur est affichée.

La température de consigne Economie s'affiche.

ou **Prog1**, il est 05h20.



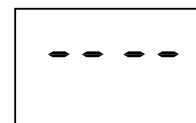
#### Modification d'un programme

- 1 Mettre le bouton sur le programme à modifier (1, 2 ou 3).
  - 2 Appuyez (~ 3 sec.) sur la touche **PROG** jusqu'à ce que l'affichage de la température disparaisse.  
Le 1er créneau horaire clignote.
  - 3 Appuyez sur pour 1 heure de Confort ou pour 1 heure d'Economie (Passage au créneau suivant)
  - 4 Appuyez **obligatoirement** sur la touche **PROG** pour valider et sortir du mode de programmation.
- Nota : Après environ 20 sec. sans appui sur une touche, retour au programme initial.

#### 9) Arrêt du chauffage / Mode veille

Mise en veille pour le fonctionnement hors période de chauffe. Mettre le bouton sur la position .

L'appareil affiche 4 tirets.



#### 10) Un problème ?

Problème	Diagnostic / Solutions
Le symbole  apparaît.	• Les piles sont usées Changez les piles
Rien n'apparaît sur l'écran.	• Pas d'alimentation Changez les piles ou vérifiez leurs polarités (sens)
Tout l'affichage clignote	Le thermostat vient d'être mis sous tension. Vérifiez et réglez si nécessaire l'horloge et les températures, sinon appuyez sur une touche.

#### Garantie

Garantie 2 ans de cet appareil à partir de la date d'achat. Cette garantie s'applique dans les conditions des articles 1641 et suivants du code civil (France uniquement). Pour en bénéficier, il est nécessaire de joindre à l'envoi de votre appareil défectueux la preuve d'achat sur laquelle doit figurer la date d'acquisition. Elle couvre le remplacement des pièces défectueuses, la main d'oeuvre et le port retour chez le client.

#### Sont exclus de la garantie :

- Les matériels dont le numéro de série a été détérioré, modifié ou effacé.
- Les matériels dont le raccordement ou l'utilisation n'ont pas été exécutés conformément aux indications figurant sur l'appareil ou sur la notice.
- Les matériels modifiés sans accord préalable du constructeur.
- Les matériels dont la détérioration serait consécutive à des chocs.



Appareil conforme aux exigences des directives :  
CEE 89/336 (Compatibilité ElectroMagnétique)  
et CEE 73/23 modifiée CEE 93/68 (Sécurité basse tension).